
S É N A T

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1973-1974

Service des Commissions.

BULLETIN DES COMMISSIONS

**FINANCES, CONTROLE BUDGETAIRE
ET COMPTES ECONOMIQUES DE LA NATION**

Jeudi 11 avril 1974. — *Présidence de M. Edouard Bonnefous, président.* — La commission a procédé à l'audition de **M. Yves Guéna, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, et de M. Jean Blancard, délégué général à l'énergie.**

Dans un exposé liminaire, M. Guéna a rappelé les grands axes de la politique de l'énergie : réalisation d'économies et diversification des approvisionnements. Analysant le détail des mesures prises ou envisagées, il a souligné la nécessité de limiter le chauffage des immeubles d'habitation et de sensibiliser l'opinion publique sur ce point ; il a indiqué que, pour l'industrie, il allait réunir très prochainement l'ensemble des organismes professionnels afin d'examiner les réductions possibles de la consommation d'énergie.

Le ministre a, ensuite, exposé les orientations de la politique conjoncturelle actuelle qui doit être adaptée à la crise de l'énergie : lutte contre l'inflation et développement des exportations. Il a estimé que la situation de l'industrie automobile

ainsi que de certains secteurs de biens intermédiaires donnait quelque inquiétude, mais qu'en revanche la situation paraissait bonne dans le secteur de la sidérurgie et dans celui des biens d'équipement. En conclusion, s'il est évidemment difficile de faire des prévisions précises, M. Guéna s'est montré plutôt optimiste pour le futur proche.

M. Coudé du Foresto a d'abord présenté deux observations :

1° Si le déficit de la balance des paiements atteint en février se maintient, le produit de l'emprunt contracté sur le marché international au début de l'année, soit 1,5 milliard de dollars, sera entièrement consommé en cinq mois.

2° L'incidence financière des mesures sociales arrêtées par le conseil des ministres du 5 avril paraît pouvoir être évaluée à 4 milliards de francs, ce qui représente à peu près les plus-values fiscales attendues en 1974.

Il a ensuite posé des questions sur :

— la répartition de la consommation d'électricité entre les différents secteurs industriels et les perspectives d'évolution ;

— la possibilité de réfuter certains points de vue excessifs relatifs aux nuisances de centrales nucléaires ;

— la possibilité de vendre à des pays tiers des centrales nucléaires construites sous licence américaine ;

— le développement des réacteurs à haute température ;

— l'avenir de certaines lignes secondaires de la S. N. C. F. qui permettent d'économiser l'énergie ;

— les perspectives inquiétantes en face desquelles semble se trouver l'industrie informatique française.

M. Monory a estimé que, depuis peu, la situation économique se dégradait et que la récession et le chômage étaient à craindre. Il a suggéré que soient augmentés les moyens de stockage des produits pétroliers et qu'ils soient mieux répartis sur l'ensemble du territoire national, puis il a interrogé MM. Guéna et Blancard sur l'évolution possible des prix du pétrole sur le marché mondial ainsi que sur l'accord conclu avec l'Arabie Saoudite.

M. Sauvageot a posé des questions sur :

— les perspectives offertes par l'énergie marémotrice ;

— les résultats financiers prévisibles pour E. D. F. et G. D. F. compte tenu du niveau des hausses de tarif décidées par le Gouvernement ;

— les raisons pouvant expliquer les différences entre la situation de la balance des paiements de l'Allemagne et la situation de la balance française.

M. Héon a insisté sur la nécessité de renforcer l'efficacité de nos représentations commerciales à l'étranger.

Enfin, **M. Edouard Bonnefous, président**, a demandé à MM. Guéna et Blancard d'apporter des précisions sur les points suivants :

— les conditions dans lesquelles le Parlement serait saisi du projet de construction de la ligne ferroviaire à grande vitesse Paris—Lyon ;

— les conséquences défavorables que peut avoir la limitation de la vitesse des véhicules sur les exportations de l'industrie automobile qui a besoin d'un marché intérieur actif ;

— le financement des investissements rendus nécessaires par les commandes passées par E. D. F. à la Société Framatome ;

— le choix des implantations et le financement des treize centrales nucléaires dont E. D. F. a annoncé la construction au cours des deux prochaines années ;

— le prix retenu dans l'accord franco-saoudien sur la livraison de pétrole.

Répondant aux intervenants, **M. Yves Guéna** a rappelé que le Gouvernement a prévu, à échéance de deux années, le retour à l'équilibre de notre balance des paiements ; il a fait observer que l'application progressive dans le temps des mesures sociales annoncées récemment par le Gouvernement entraînerait un étalement de leur coût financier ; il a marqué le souci qu'il porte au développement de l'informatique.

S'agissant de la situation de l'industrie automobile, le ministre a déclaré qu'il veillerait, en particulier, à atténuer l'impact sur les industries de sous-traitance du ralentissement d'activité de l'industrie automobile. Compte tenu des prévisions d'équipement d'Electricité de France, il a souligné que la stabilité des tarifs de l'électricité devrait conduire à une diminution relative de la capacité d'autofinancement de l'entreprise.

Le ministre a ensuite indiqué que la réalisation de la liaison ferroviaire Paris-Lyon avait sa place dans la politique d'économie du pétrole.

M. Jean Blancard, délégué général à l'énergie, a évoqué les études en cours relatives à l'évolution de la structure de la consommation d'électricité en 1974 ; il a confirmé que le recours accru à l'énergie électrique devrait être satisfait par les centrales thermiques au moins jusqu'en 1980 ; il a exposé l'état actuel des mesures de sécurité prises tant en ce qui concerne le fonctionnement des centrales que le transport et l'élimination des déchets.

Après avoir exprimé sa volonté de parvenir à exporter des centrales nucléaires, M. Blancard a fourni à la commission les précisions suivantes :

— la réalisation du réacteur super-Phénix ne sera pas retardée, bien au contraire ;

— le commissariat à l'énergie atomique a passé un accord avec la Gulf en ce qui concerne la technique des hautes températures ;

— c'est par un recours au marché international des capitaux qu'on envisage de trouver le complément de ressources nécessaire au financement du programme de construction des centrales nucléaires d'Electricité de France ;

— il a souligné l'importance de la capacité nationale de stockage du pétrole ;

— évoquant l'évolution future des prix du pétrole, le délégué général à l'énergie a rappelé l'existence des nombreuses incertitudes résultant du coût des énergies de substitution, ainsi que des conséquences de l'augmentation prévisible de la part du capital détenu par les Etats producteurs dans le capital des compagnies concessionnaires ;

— il a précisé que les prix des produits pétroliers en France avaient été calculés sur la base de 8,20 dollars par baril ;

— il a rappelé que les conditions du contrat conclu entre l'Arabie saoudite et la France comportaient un prix égal à 93 p. 100 du prix affiché du pétrole, valable pendant trois années, sans clause de révision.

M. Legouez a évoqué l'intérêt que trouveraient les agriculteurs à avoir une capacité de stockage individuel et, dans cette hypothèse, **M. Bousch** a noté qu'il faudrait résoudre les problèmes de financement.

S'agissant des nouvelles formes d'énergie, le délégué général a précisé que les décisions à prendre à l'avenir étaient commandées par le résultat des diverses études en cours.

Il a indiqué que la fourniture en gaz de l'usine algérienne de Skidda est actuellement subordonnée à la résolution de certains problèmes techniques.

Enfin, répondant à M. Legouez, M. Yves Guéna a déclaré qu'il envisageait favorablement la substitution du bois aux matières plastiques, par exemple pour les emballages, et M. Jean Blancard a, enfin, fourni quelques précisions concernant, d'une part, une éventuelle utilisation de l'alcool comme source d'énergie, d'autre part, les perspectives de l'énergie marémotrice.